



2021



Rapport de développement durable 2021
Planète

2. Planète

En tant que prestataire de services logistiques, nous exerçons un impact sur l'environnement à différents niveaux, que ce soit à travers les émissions de CO₂ de notre flotte, notre consommation d'énergie, les trajets effectués par nos collaborateurs entre leur domicile et leur lieu de travail, la production de déchets ou encore les transports que nous sous-traitons.

bpost gère et pilote son pilier environnemental « Planète » en se référant à son empreinte CO₂ comme indicateur. En 2018, nous avons fixé un objectif ambitieux pour le groupe : réduire les émissions de gaz à effet de serre de nos activités de 20 % à l'horizon 2030, par rapport aux niveaux de 2017. L'initiative « Science Based Targets » a approuvé cet objectif de réduction des émissions. Au second semestre de 2021, nous avons défini une nouvelle stratégie de développement durable du groupe et une feuille de route assortie de nouvelles ambitions, de nouveaux KPI et de nouveaux objectifs à l'horizon 2040. Le lancement de la nouvelle feuille de route est prévu pour 2022, avec l'ambition d'atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2040, et de réduire les émissions de 55 % d'ici 2030 par rapport à 2019 dans nos propres activités (conformément à la trajectoire de 1,5 degré Celsius).

Pour réduire cette empreinte environnementale, nous nous concentrons sur nos bâtiments, notre parc automobile et nos déchets. En 2021, notre empreinte carbone relevant des scopes 1 & 2 a augmenté de 12 % et les émissions de scope 3 ont diminué de 22 % par rapport à 2017, ce qui correspond à une diminution globale des émissions de CO₂ de 10 % (scopes 1, 2 et 3). Cela s'explique essentiellement par la diminution du transport aérien.

	UNITÉ	BPOSTGROUP			TENDANCE
		2019	2020	2021	
SCOPE 1	T CO₂eq	88.996,30	84.834,57	95.083,32	
Flotte postale diesel et essence	t CO ₂ eq	67.982,54	65.517,85	72.992,68	↗
Gaz naturel et mazout de chauffage	t CO ₂ eq	20.985,76	19.288,77	22.064,83	↗
Fioul pour les générateurs	t CO ₂ eq	28,00	27,95	25,81	↘
SCOPE 2	T CO₂eq	30.266,06	32.553,98	32.837,38	
Électricité (basée sur le marché) ⁽¹⁾	t CO ₂ eq	29.794,00	32.054,44	32.384,26	↗
Chauffage urbain	t CO ₂ eq	472,06	499,54	453,12	↘
Scope 1 & 2	t CO ₂ eq	119.262,36	117.388,55	127.920,70	
SCOPE 3	T CO₂eq	189.320,25	179.586,32	169.889,23	
Transport routier sous-traité	t CO ₂ eq	113.440,00	128.771,72	118.902,31	↘
Voyages d'affaires	t CO ₂ eq	1.374,00	510,44	512,98	↗
Navettes des collaborateurs	t CO ₂ eq	32.977,00	31.782,12	31.090,88	↘
Déchets	t CO ₂ eq	3.932,25	4.651,60	3.287,12	↘
Transport aérien sous-traité ⁽²⁾	t CO ₂ eq	37.597,00	13.870,44	16.095,95	↗
TOTAL ÉMISSIONS CO₂ (SCOPES 1+2+3)	T CO₂eq	308.583	296.975	297.810	↗

- (1) La méthode basée sur le marché reflète les choix de bpost en termes d'approvisionnement en électricité, tels que l'achat d'électricité provenant de sources d'énergie renouvelable. Ceci est précisé en détail dans les contrats conclus entre bpost et ses fournisseurs d'énergie.
- (2) Les chiffres du transport aérien sous-traité pour les filiales avaient été exclus.

Par rapport à 2020, nous observons que notre scope 1 augmente en raison d'une activité plus importante de notre flotte de livraison, ainsi qu'une consommation de gaz naturel supérieure pour chauffer nos bâtiments, en raison d'une année plus froide en 2021. Nous observons également que notre scope 3 est en baisse, ce qui est principalement dû au retrait progressif de 2 entités de bpostgroup, à savoir Imex et The Mail Group. Par ailleurs, notre scope 2 reste stable. De façon générale, nous constatons que l'empreinte carbone se stabilise par rapport à 2020.

2.1 Flotte verte

PLANÈTE - FLOTTE VERTE ⁽¹⁾	BPOST BELGIQUE			FILIALES			BPOSTGROUP		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Proportion des normes EURO 5 et 6 [%]	98	99	99	97	100	100	98	99	99
Consommation moyenne de carburant [l/km]	10	8	9	15	12	10	10	9	9
Consommation moyenne de carburant des camions [l/km]	27	24	27	n.a.	n.a.	n.a.	27	24	27
Proportion de véhicules à carburant alternatif déployés sur le dernier kilomètre [%]	32	31	33	11	5	6	31	30	33

- (1) Les chiffres relatifs à la flotte verte ne concernent que les entités de bpost disposant d'une flotte de livraison : bpost Belgique (bpost SA, Euro-Sprinters et Speos), filiales (DynaGroup et Leen Menken).

Une flotte étendue et de qualité est l'un des atouts les plus importants pour une entreprise postale et logistique. bpost possède l'un des plus grands parcs de véhicules de livraison de courrier et de colis en Belgique. Cependant, ce parc contribue de façon importante aux émissions de carbone et pourrait nuire à la qualité de l'air. bpost ayant décidé de faire partie des opérateurs logistiques les plus verts sur les marchés où elle opère, nous prenons plusieurs mesures visant à réduire l'impact de notre flotte

Premièrement, nous transformons notre flotte en sélectionnant des véhicules à empreinte carbone faible ou nulle (vélos (électriques), triporteurs, camionnettes électriques, etc.).

L'Ecozone de Malines a été lancée en 2019. Depuis lors, bpost a étendu cette Ecozone à plusieurs centres-villes de Belgique, dont Namur, Louvain, Mons, le piétonnier bruxellois, Bruges, Ostende ou encore Louvain-la-Neuve. Ce projet a comme objectif de parvenir à une distribution sans émission des lettres et colis en milieu urbain. Nous expérimentons de nouvelles façons d'opérer ce dernier kilomètre de distribution en installant 50 distributeurs de colis automatiques pour le retrait et le dépôt de colis, en recourant à 65 camionnettes électriques et 30 vélos électriques équipés de remorques. Le projet Ecozone a remporté le prix « Performance environnementale de l'année » lors des Parcel and Postal Technology International Awards de Vienne en octobre 2021.

À l'avenir, ce projet ambitieux sera étendu à d'autres villes belges. Jusqu'à 60 remorques ont été mises en circulation fin 2021, et 170 autres remorques seront ajoutées en 2022. En outre, 1 200 camionnettes électroniques supplémentaires devraient être introduites en 2022. Enfin, bpostgroup s'est fixé pour objectif d'effectuer 100 % des livraisons du dernier kilomètre sans émissions d'ici à 2030 et de faire rouler 100 % de sa flotte de camions en recourant à du carburant alternatif d'ici 2030.

bpost a introduit les tampons Non-Prior comme mesure écologique. Cela nous permet de regrouper plus efficacement les volumes de courrier et, par conséquent, d'avoir un calendrier de livraison plus efficace et plus respectueux de l'environnement.

Enfin, nous faisons aussi la promotion de l'écoconduite auprès de nos chauffeurs internes et externes et nous encourageons nos collaborateurs à se rendre au travail d'une manière plus respectueuse de l'environnement en soutenant structurellement d'autres modes de transport (y compris le covoiturage, la promotion des vélos électriques) et/ou le travail flexible.

2.2 Bâtiments verts

PLANÈTE - BÂTIMENTS VERTS	BPOST BELGIQUE			FILIALES			BPOSTGROUP		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Consommation d'énergie totale par collaborateur [kWh/unité(s)]	5	5	5	16	15	17	7	7	7
Consommation d'énergie totale [kWh]	129.388.488	123.832.690	133.290.829	124.404.895	129.507.750	129.507.750	253.793.383	253.340.440	262.798.579
Total d'électricité renouvelable/verte consommée [kWh]	64.235.857	63.964.618	59.664.506	10.086.633	8.892.209	8.362.113	74.322.490	72.856.827	68.026.619
Proportion d'électricité renouvelable [%]	95	93	88	12	10	9	49	46	41
Total d'électricité non renouvelable/grise consommée [kWh]	3.543.804	4.981.205	7.857.191	74.448.078	81.792.728	89.411.459	77.991.882	86.773.932	97.268.650
Proportion d'électricité non renouvelable [%]	5	7	12	88	90	91	51	54	59
Total de gaz naturel consommé [kWh]	49.605.667	44.032.354	53.732.548	38.377.600	36.930.293	40.435.357	87.983.267	80.962.648	94.167.905
Total de mazout de chauffage consommé [kWh]	9.250.382	8.146.277	9.311.547	1.457.108	1.602.398	1.034.489	10.707.490	9.748.675	10.346.036
Total de chauffage urbain consommé [kWh]	2.680.653	2.654.043	2.654.016	-	240.000	-	2.680.653	2.894.043	2.654.016
Total de mazout de chauffage consommé par les générateurs [kWh]	72.124	54.193	71.021	35.476	50.122	19.463	107.600	104.315	90.483
Proportion d'électricité renouvelable produite [%]	7	7	10	0	2	2	3	3	4
Capacité totale des installations d'électricité renouvelable [MWc]	4,830	6,610	7,298	0	0	0,153	4,830	6,610	7,451
Superficie totale des installations d'électricité solaire [m²]	31.503	40.098	42.917	14.387	14.387	14.387	45.890	54.485	57.304
Consommation totale d'eau [m³] ⁽¹⁾	149.075	136.343	139.751	356.976.131	322.891.331	140.805	357.125.206	323.027.674	280.556

(1) En 2021, la consommation d'eau a considérablement diminué grâce à une révision de la consommation d'eau de toutes les filiales.

Par rapport à 2020, on observe une augmentation de la consommation de gaz naturel en raison d'une année plus froide en 2021. Nous constatons également que la production d'électricité renouvelable augmente, conséquence de l'installation d'un plus grand nombre de panneaux solaires.

bpost investit en vue de réduire l'impact environnemental de toutes ses activités, de ses bâtiments et de ses installations, qui consomment tous de l'électricité, du gaz et de l'eau. En ce qui concerne l'électricité, bpost a investi massivement dans l'électricité renouvelable et 7 % de notre consommation d'électricité est produite par nous-mêmes. Près de 100 % de l'électricité consommée en Belgique. bpost a également installé des batteries de panneaux solaires couvrant plus de 42.000 m² sur les toits de ses bâtiments en Belgique. Ces installations produisent 6,2G Wh d'énergie par an, soit 10 % des besoins énergétiques totaux de bpost et l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 1.590 ménages belges.

De plus, bpost s'efforce de réduire sa consommation d'énergie en améliorant l'efficacité énergétique de ses opérations et de ses installations. Nous investissons dans des projets de chauffage permettant une consommation plus efficace et dans le renouvellement de l'éclairage, en Belgique et à l'étranger. Parmi ces investissements, citons le passage à l'éclairage LED, la modernisation des systèmes de chauffage et de ventilation et l'installation de capteurs et de minuteries pour une utilisation plus efficace de la lumière et du chauffage. En 2020 et 2021, les centres de tri de Charleroi, Liège, Anvers et Gand ont été équipés d'éclairage LED, couvrant quelque 170 000 m². La consommation d'électricité pour l'éclairage des centres de tri en Flandre et en Wallonie a ainsi été réduite de pas moins de 51 % et les émissions annuelles de CO₂ ont diminué de 1 000 tonnes. De plus, les magasins d'Ubiway sont exclusivement alimentés en énergie renouvelable et équipés uniquement d'éclairages LED ou haute pression. Le siège social d'Ubiway est titulaire d'un certificat BREEAM In-Use.

2.3 Gestion des déchets

PLANÈTE – GESTION DES DÉCHETS	BPOST BELGIQUE			FILIALES			BPOSTGROUP		
	2019	2020	2021	2018	2020	2021	2019	2020	2021
Total des déchets produits [t]	7.317	8.136	10.090	78.901	62.242	54.036	62.241	70.378	64.127
Total des déchets non dangereux produits [t]	7.260	8.030	10.021	78.843	62.217	54.034	62.127	70.248	64.055
Total des déchets recyclés [t]	4.539	5.663	7.551	69.448	54.522	44.327	54.379	60.185	51.878
Proportion des déchets recyclés [%]	62	70	75	88	88	82	87	86	81
Total des déchets résiduels incinérés à des fins de valorisation énergétique [t]	2.721	2.368	2.471	588	276	5.467	3.246	2.644	7.938
Total des déchets résiduels incinérés sans valorisation énergétique ou enfouis [t]	-	-	-	8.807	7.419	4.240	4.499	7.419	4.240
Total des déchets dangereux [t]	57	105	69	58	25	2	114	130	71

Par rapport à 2020, nous observons une part élevée de contenu recyclé, à savoir plus de 80 %. La quantité de déchets dangereux reste extrêmement faible et a connu une diminution en 2021. Dans le même temps, la quantité totale de déchets produits a baissé en 2021.

Nous sommes conscients des ressources que nous utilisons et des déchets que nous produisons. Nous nous employons dès lors à gérer ces flux de déchets de manière responsable. Sur tous nos sites, nous appliquons un tri en fonction des différents flux de déchets et nous travaillons avec un partenaire agréé pour le recyclage (papier, cartons pour boisson, bouteilles en plastique, métal) ou l'élimination avec valorisation énergétique. En Belgique, 100 % des déchets de plastique, papier et carton sont recyclés et 100 % de nos déchets non triés sont incinérés à des fins de valorisation énergétique. Notre objectif est d'atteindre les mêmes chiffres sur nos autres sites.